

Valentin Augsburg  
Place du Tunnel 22  
1005 Lausanne

Conseil communal  
Pl. de la Palud 2  
CP 6904  
1002 Lausanne

Lausanne le 18 mars 2026

### **Pétition Ramenez la fresque Utopia de Philippe Druillet à Lausanne**

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les membres de la Commission des pétitions,

Par la présente, je souhaite déposer à la commission des pétitions, la pétition « Ramenez la fresque Utopia de Philippe Druillet à Lausanne », faite en ligne récemment et soutenue par plus de 270 signataires.

Cette pétition concerne la disparition d'une œuvre monumentale du patrimoine culturel lausannois. Entre 1991 et 2003, la fresque « Utopia », reproduction d'un dessin de l'auteur de bande dessinée Philippe Druillet et réalisée par le designer Michel Andreini, ornait la façade d'un immeuble situé avenue Béthusy 6, à l'emplacement de l'actuelle station de métro M2 Ours. Financée par la Loterie romande et officiellement offerte à la Ville de Lausanne, cette œuvre avait été conçue pour être accessible au public dans l'espace urbain.

Lors de la démolition du bâtiment en 2003, dans le cadre de la construction du métro M2, la fresque a été démontée avec des instructions de conservation émises par les autorités de l'époque. Toutefois, malgré ces directives, l'œuvre a depuis disparu et ne figure aujourd'hui dans aucun dépôt officiel de la Ville. Des recherches menées durant plus d'une année, appuyées par des archives, témoignages et travaux journalistiques, indiquent qu'elle aurait vraisemblablement été détruite par négligence.

Alors que Lausanne affirme son engagement en faveur de la bande dessinée et de la culture visuelle, cette disparition constitue une perte patrimoniale significative mais également une opportunité de réparation symbolique et culturelle.

La pétition demande ainsi à la Ville de Lausanne :

- La réalisation d'une nouvelle fresque à proximité de la station M2 Ours, consistant soit en une reproduction du dessin original d'« Utopia », soit en une nouvelle œuvre conçue par Philippe Druillet dans l'esprit de la fresque initiale ;
- Le renommage du Passage Perdonnet en référence à Philippe Druillet, afin de rendre hommage à son apport majeur à la bande dessinée et à l'histoire culturelle lausannoise.

Les auteurs originaux étant toujours en vie et le dessin original conservé, les conditions existent aujourd'hui pour redonner une présence publique à cette œuvre et restaurer une part importante de la mémoire artistique locale.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette pétition et reste à disposition pour toute information complémentaire ou audition que la Commission jugerait utile.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres de la Commission, l'expression de ma considération distinguée.

**Annexe :**

Liste des signataires